



J'ACCUEILLE LA NATURE, JE CRÉE MON REFUGE LPO À BORDEAUX

**LA VILLE DE BORDEAUX
FINANCE 75 % DE MON REFUGE.**

**1^{ER} RÉSEAU DE JARDINS
ÉCOLOGIQUES EN FRANCE**



QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO

Un Refuge LPO est un terrain privé (petit ou grand jardin, cour ou balcon...) ou public (parc, espace vert, sentier...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature.

Pour cela, il respecte la Charte des Refuges LPO et s'appuie sur les 15 gestes favorables à la biodiversité (www.lpo.fr/gestes-refuges).

CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche et je m'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Préserver mon Refuge de toutes les pollutions
- Réduire mon impact sur l'environnement

EN CRÉANT UN REFUGE LPO...

Je protège la nature

En augmentant la surface d'espaces préservés pour accueillir la faune et la flore sauvages, vous agissez concrètement chez vous contre le déclin de la biodiversité et vous participez à relier entre eux des espaces de nature protégée.

Je m'engage au côté de la LPO et je transmets mes connaissances

Chaque m² inscrit comme Refuge LPO contribue à faire évoluer les regards et les pratiques, et donne plus de poids à la LPO dans ses actions en faveur de la biodiversité. Vous devenez un ambassadeur de la nature autour de vous.

Mon abonnement au programme Refuges LPO me permet de :

- Faire partie de la communauté des Refuges LPO et accéder au programme d'animations locales en Gironde
- Recevoir la newsletter L'Echo des Refuges (mensuelle et exclusive)
- Accéder à mon espace web personnalisé, autoévaluer mes pratiques écologiques et aménagements de mon Refuge afin de bénéficier de conseils adaptés pour évoluer
- Accéder aux conseils de la LPO par mail et téléphone
- Bénéficier d'offres préférentielles sur la Boutique LPO (abonnement, produits)

COMMENT CRÉER MON REFUGE LPO À BORDEAUX ?

- 1** Je m'engage à respecter la **Charte des Refuges**.
- 2** J'envoie mon **justificatif de domicile** à l'adresse mail refuges.aquitaine@lpo.fr pour recevoir mon code promo. Ce code me permettra de **bénéficier de mon Refuge à 8,75 €, au lieu de 35 €** (75 % financés par la Ville de Bordeaux, dans la limite de 100 Refuges, opération valable jusqu'au 31 décembre 2024).
- 3** Dès réception de mon code promo, je crée mon compte sur **monespace.lpo.fr**. Je renseigne mon code promo. J'inscris et décris mon Refuge et je reçois mon coffret d'accueil (1 panneau, 1 nichoir, 3 mini-guides). Je m'appuie sur les 15 gestes Refuges LPO pour aménager et gérer mon jardin afin de préserver la faune et la flore sauvages.
- 4** Chaque année, je **renouvelle en ligne mon abonnement** et mon engagement au programme (15€). Ce renouvellement n'est pas pris en charge par la Ville de Bordeaux.

INSCRIPTION DE MON REFUGE LPO

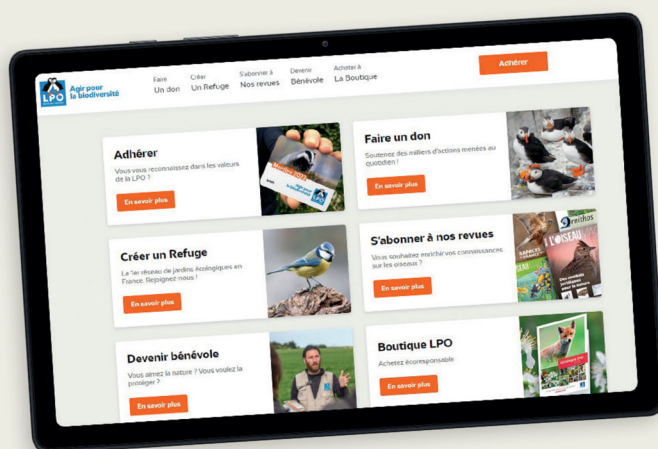
Inscrivez votre Refuge LPO en quelques clics sur votre compte LPO en ligne ! Profitez de votre code promo en partenariat avec la Ville de Bordeaux.

Au sein de votre espace web personnalisé, vous pourrez :

- Inscrire, décrire et géolocaliser votre Refuge, accéder à votre tableau de bord pour autoévaluer vos pratiques de gestion de votre terrain.
- Renseigner les aménagements de votre Refuge, bénéficiant de conseils adaptés, et gérer votre abonnement au programme.

Pour poser une question sur le programme des Refuges LPO : refuges.aquitaine@lpo.fr ou 05 56 91 33 81 (standard le matin).

Près de 100 bordelais se sont déjà engagés. Pourquoi pas vous ?



Rendez-vous sur monespace.lpo.fr

REJOIGNEZ LE 1^{ER} RÉSEAU NATIONAL DE JARDINS DE NATURE !

Le jardin n'est pas qu'un espace décoratif ou récréatif : il peut être un réel espace dédié à la protection du vivant ! La biodiversité fait face à un effondrement alarmant... Pour agir, contribuer à sa protection et à son épanouissement, des actions simples peuvent être mises en place.

Depuis 1921, les Refuges LPO constituent un grand maillage de lieux préservés. Aujourd'hui, plus de cent ans après la création du programme, ce réseau compte plus de 54 000 Refuges représentant 67 000 hectares de nature protégée (chiffres février 2024).

Le saviez-vous ? La Ville de Bordeaux a créé un Refuge LPO dans 14 de ses parcs municipaux !

Avec le soutien de



**L'inscription au réseau des Refuges LPO est indépendante de l'adhésion LPO.
Allez plus loin avec la LPO, engagez-vous :
devenez adhérent, donateur ou bénévole sur lpo.fr**



LPO Aquitaine © LPO 2024.
Photographies : J.-J. Carlier, N. Macaire.
refuges.lpo.fr



Ne pas jeter sur la voie publique